

revenu des particuliers qui ne font pas fuir les éléments talentueux qui innovent; une politique d'immigration qui attire ces talents; la promotion de l'éducation et de la recherche universitaire; la rationalisation des réglementations; et la suppression des freins structurels tels que les obstacles internes au commerce et les restrictions à la propriété.

Les entreprises voient dans l'engagement international un moteur de l'innovation. Outre une participation active aux discussions sur le commerce multilatéral, la dette et l'environnement, les associations professionnelles souhaitent que le Canada renouvelle son engagement à l'égard du développement international. Elles avancent que l'aide au développement n'est pas suffisante pour permettre aux pays pauvres de croître et de prospérer, et que l'intensification des échanges et de l'investissement est vitale à toute société qui souhaite aller de l'avant. Selon elles, l'élan en faveur de la poursuite de la libéralisation ne peut être soutenu que si le système international d'échanges et d'investissement procure des avantages concrets aux pays les plus pauvres. Certains secteurs d'activités au Canada se méfient de l'accroissement de la concurrence qui pourrait résulter d'un meilleur accès au marché pour les pays pauvres, mais la plupart souscrivent à la libéralisation des échanges, à la fois dans l'intérêt général et au bénéfice des consommateurs grâce au choix, à la variété et au renforcement de la concurrence qui en résultent. La portée philosophique de l'engagement mondial englobe donc de nombreuses disciplines. Par exemple, une facette du débat actuel sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur le changement climatique est la nécessité et l'opportunité pour notre industrie d'adopter des technologies novatrices respectueuses du climat, des innovations qui peuvent valoir des crédits grâce au mécanisme de participation à des projets internationaux qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement. Pour plus d'informations sur ce sujet, consulter le site du Bureau canadien du Mécanisme pour un développement propre et de l'Application conjointe, à l'adresse suivante : [www.dfait-maeci.gc.ca/cdm-ji/menu-f.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/cdm-ji/menu-f.asp).

Le monde des affaires canadien partage également le désir de nombreux Canadiens d'une meilleure gestion du système commercial mondial et de ses émanations régionales. Les acteurs du secteur privé canadien sont pour la plupart beaucoup plus attentifs à leurs interactions avec les communautés au sein desquelles ils sont implantés, au Canada comme à l'étranger. De nombreuses entreprises, agissant seules ou de concert avec des associations professionnelles ou d'autres protagonistes, ont mis en place des mécanismes formels de transparence, de responsabilisation, d'établissement de rapports sur des questions sociales et